



Champagne

Avis à la population

Champagne, le 13 janvier 2023

Déchets spéciaux – calendrier de ramassage 2023

Nous vous rappelons que la commune n'a plus le droit de récolter de déchets spéciaux autres que ceux listés ci-dessous. Par conséquent, en collaboration avec la STRID, un ramassage aura lieu par des spécialistes sur le site de la déchèterie de Champagne aux dates suivantes :

- **Lundi 20 février 2023 de 17h00 à 18h30**
- **Lundi 24 avril 2023 de 17h00 à 18h30**
- **Mardi 20 juin 2023 de 17h00 à 18h30**
- **Mercredi 20 septembre 2023 de 17h00 à 18h30**
- **Mardi 21 novembre 2023 de 17h00 à 18h30**

Vous avez également la possibilité d'amener en tout temps vos déchets spéciaux ménagers directement à la STRID à Yverdon-les-Bains.

Nous vous remercions de votre compréhension ainsi que votre collaboration.



DÉCHETS SPÉCIAUX MÉNAGERS

admis en déchèterie sans délégué à la sécurité

La Municipalité



HUILES MINÉRALES

Huiles minérales, de moteurs, de boîte de vitesses, de lubrification, hydrauliques.

À séparer : huiles avec PCB (Polychlorobiphényle) stockage dans un fût métallique Inobat vert



HUILES VÉGÉTALES

Huiles végétales, de cuisine, de friture, les huiles et graisses figées.

À séparer : huiles et graisses figées, huile de lin (se fige en dessous de 10°).



TUBES FLUORESCENTS

Ampoules, néons et sources lumineuses contenant du mercure.



TONERS D'IMPRESSION

Restes et cartouches de toner d'impression.



PILES ALCALINES

Piles alcalines uniquement (pas au lithium).



1/2



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch